

SAINT-JEAN-D'ARVEY | La commune a choisi cette méthode pour exploiter ses parcelles forestières

Cours de débardage à cheval



Le forestier-débardeur a expliqué le fonctionnement et les avantages du débardage à cheval. La journée était organisée par les communes forestières de la Savoie et la mairie de Saint-Jean-d'Arvey. Elle était animée par Pascal Grosjean, responsable ONF de l'unité territoriale Bauges – lac du Bourget, assisté de Sophie Ayache, spécialiste de la traction animale et Jean-Claude Lacchia, technicien responsable de la zone.

Le maire de Saint-Jean-d'Arvey, Jean-Charles Métras, accueillait, mardi, des élus et techniciens des communes forestières de Rhône-Alpes, de l'Office national des forêts (ONF) et du Parc naturel régional des Bauges pour une journée d'information et d'échanges sur l'exploitation forestière par traction animale.

La commune de Saint-Jean-d'Arvey, située au pied du Peney, dispose de 550 ha de forêts publiques et 250 ha de forêts privées. Elle a confié à l'ONF le soin d'exploiter certaines parcelles. Cet organisme a proposé de débarder cet espace de deux façons différentes. Par câble, dans un premier temps, ce qui fut réalisé cet hiver, dans les terrains les plus en pente de la zone à exploiter. Et à présent, par traction animale, dans la

partie la moins pentue.

Ce choix du débardage à cheval s'est imposé comme une évidence pour la commune qui tient particulièrement à préserver, au mieux, le milieu naturel. Une trentaine de personnes s'est donc rendue sur place pour assister au travail des hommes et des chevaux. Ils ont pu constater la complicité évidente entre les débardeurs-forestiers et leurs animaux. Ceux-ci obéissant seulement à la voix de leur maître.

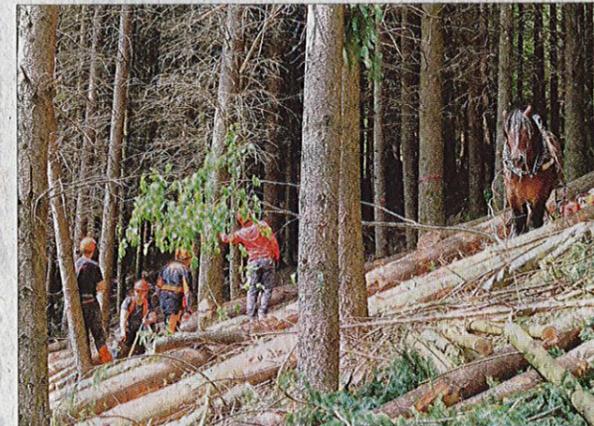
Une intervention qui ne laisse pas de trace

Durant la démonstration, Sophie Ayache expliquait tous les avantages que présente l'énergie animale dans ce cas précis : en plus d'être légère et maniable, elle ne laisse aucune trace. Elle respecte

l'intégralité des surfaces travaillées parmi les jeunes semis arbres et autres sous-bois. Elle s'avère complémentaire de la mécanisation, en accédant là où la machine ne peut plus avancer. Couplée aux engins forestiers, elle apporte un gain économique dans l'exploitation des jeunes peuplements de petits bois d'éclaircies.

Du point de vue écologique, elle est une source d'énergie renouvelable en permettant une exploitation des bois à un moindre coût carbone. Enfin, elle évite l'utilisation de machines lourdes et bruyantes.

Mais rien ne pourrait se faire ainsi sans le soutien politique local. Dans cet esprit, la commune de Saint-Jean-d'Arvey a toujours su se faire reconnaître au sein de la filière bois.



Les apprentis bûcherons du lycée agricole de Reinach, à La Motte-Servolex, ont mis la main à la pâte.